

ANNEXE 1
Contrat de travail

Entre VIVRE À DOMICILE, association loi 1901 dont le siège est à Bourguette 05 Hautes Alpes, représentée par le maire de la Commune agissant en qualité de président d'une part

Et (vous)..... diététicien (ne) né (e) le A.....
demeurant d'autre
part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIVIT

CONDITION D'ENGAGEMENT

À compter du 1 août 2004 l'association engage ...(vous).....aux conditions générales de la convention collective n°125708 (notamment en matière de congés payés et de préavis) pour un poste de diététicien à temps partiel c'est-à-dire 18 heures par semaine.

Vos horaires de travail seront répartis sur 4 jours selon les besoins du service

FONCTIONS :

Vous êtes chargé (e)

- de l'organisation, du suivi de l'action « portage des repas à domicile ».
- de la gestion des ressources humaines.
- de l'élaboration des menus en collaboration avec le cuisinier.

Ces attributions seront exercées sous l'autorité et dans le cadre donné par votre supérieur hiérarchique monsieur le Maire de Bourguette

LIEU DE TRAVAIL

Bourguette

RÉMUNÉRATION :

Vos appointements seront calculés selon les conditions précisées dans la convention collective. Vous bénéficierez des avantages prévus par la convention collective. Vos appointements seront versés sur un compte bancaire ou postal

CLAUSE DE NON CONCURRENCE :

Compte tenu de la nature de vos fonctions, vous ne devrez pas, en cas de cessation du présent contrat, entrer au service d'une entreprise concurrente.

PÉRIODE D'ESSAI

Le présent contrat ne deviendra définitif qu'à l'expiration d'une période d'essai de 1 mois.

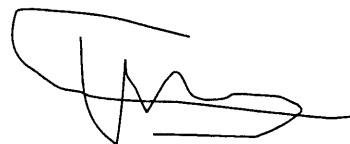
DURÉE DU CONTRAT :

À l'issue de la période d'essai, si elle s'est révélée satisfaisante, le présent contrat se poursuivra pour une période indéterminée.

Fait à Bourguette le 1 août 2006

Pour l'association
Le maire de Bourguette

Le salarié



ANNEXE A : Grille d'analyse d'un contrat
(à rendre avec la copie)

| | |
|---|--|
| TYPE DE CONTRAT | |
| OBJET DU CONTRAT | |
| LES PARTIES AU CONTRAT | |
| LES OBLIGATIONS DES PARTIES | |
| LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT (EN VOUS RÉFÉRANT À LA CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES CONTRATS) | |
| LE TRIBUNAL COMPÉTENT EN CAS DE LITIGES | |

ANNEXE 2
Données chiffrées année 2006

Relevé de charges année 2006 (en €) ventilées selon les critères de VIVRE À DOMICILE.
(Données réelles de janvier à août et estimées de septembre à décembre)

| | Montant | Variable | Fixe |
|---------------------------|---------|----------|------|
| Achats matières premières | 113 000 | X | |
| Essence | 12 000 | | X |
| Achat divers | 3 000 | X | |
| Salaires du personnel | 53 100 | | X |
| Charges sociales | 5 300 | | X |
| Autres charges fixes | 4 000 | | X |

Informations supplémentaires

En 2006 il y a eu 80 nouveaux usagers ce qui porte le nombre total de bénéficiaires fin 2006 à 420.

Subventions :

VIVRE À DOMICILE a perçu pour son fonctionnement une subvention des collectivités locales au cours de l'année 2006 de 167 euros par bénéficiaire.

ANNEXE 3
Réponses aux appels d'offre

**Société BAT
Briançon**

Votre appel d'offre a retenu toute notre attention. Nous vous proposons le matériel ci-dessous qui correspond tout à fait à vos besoins :
Four professionnel au prix de 1 829 € HT l'unité.
Toutefois nous serions heureux de vous accorder une remise de 10 % sur la commande de 3 fours.
Cet article peut être expédié sous 10 jours, franco de port.
Condition de règlement 30 jours fin de mois.

**Société Monconfort
Gap**

Nous avons examiné avec soin votre appel d'offre, nous pouvons vous proposer les conditions suivantes : Four professionnel 1 905 € HT l'un.
Avec une remise de 12 % si commande multiple.
Escompte de 5 % si paiement comptant.
Cet article peut être expédié sous 4 mois, frais de port 8 € HT par four.

**Entreprise Ghiestre
Bourgnette**

A la suite à votre appel d'offre nous vous proposons : lot de 3 fours professionnels
5 031 € HT le lot.
Escompte 5 % si paiement comptant
Livraison sous 15 jours
Frais de transport 30 € HT le lot.

ANNEXE 4 :
Extrait du registre d'appels téléphoniques des usagers auprès de l'association

| DATE | HEURE | APPELANT | MESSAGE | SUITE À DONNER |
|-------|-------|-----------------|--|---|
| 22/08 | 13 h | Mr Richard | Réclame remboursement repas de la semaine précédente car jamais livré à l'heure | <i>Voir le livreur Voir service comptable pour arrangement</i> |
| 24/08 | 9 h | Madame Estria | Se plaint de plusieurs livraisons avec repas incomplets (manque yaourts, fromage...) | <i>Voir cuisinier</i> |
| 24/08 | 16 h | Mr Richard | Complimente Michel, le livreur, pour sa gentillesse | <i>Le dire à Michel</i> |
| 25/08 | 15 h | Madame Lescaret | Souhaite faire propositions pour menus du mois prochain | <i>En parler au cuisinier Réfléchir modalités d'implication des usagers</i> |